

## La Prohibition Aux Trois-Rivieres

### La sanction de la Loi

De toute évidence le régime de prohibition sous lequel nous sommes depuis le 1er mai, a déjà produit de merveilleux effets. Des constatations faites tous les jours nous le démontrent abondamment. Il n'y a pas de doute que la loi, assez imparfaitement appliquée, n'a pas encore mis fin à tous les abus. Les ivrognes notoires, ceux pour qui la boisson est plus nécessaire que le pain, trouvent encore où étancher leur soif. Mais ils s'abreuvent malaisément, et sont pour cela obligés de recourir à une foule de subterfuges qui ne sont pas sans danger. Cela gêne le plaisir, et limite forcément le nombre des buveurs. Il y a donc déjà de ce côté, amélioration.

D'autre part, il est notoire qu'un certain nombre de débits opèrent nuit et jour, et les dimanches, comme jours de la semaine. Or nous apprenons que des efforts sérieux sont faits en vue de livrer promptement à la justice tous les perturbateurs de l'ordre public.

La loi, en tout ce qui concerne la vente illicite des liqueurs enivrantes, est rigoureuse, et le meilleur moyen de fermer tous les débits clandestins, c'est encore d'appliquer la loi telle qu'elle est faite, et telle qu'elle veut être appliquée.

C'est du reste la réflexion que nous communiquons un ami de notre journal dans les lignes que nous reproduisons ici.

"La lutte contre le vice alcoolique qui a le plus affaibli notre race, dit-il, sera efficace dans la mesure où toutes les autorités sociales y apporteront leur généreux concours.

"Dans le présent état de choses, aux Trois-Rivières, les administrateurs de la justice, peuvent faire immensément pour promouvoir la cause de la tempérance. Il s'agit pour cela de seconder les efforts de ceux qui dépeignent les vendeurs clandestins et d'appliquer contre eux la rigueur des lois—lesquelles ne sont que juste et raisonnables. Ces hommes méprisent la loi—ils se font malfaiteurs publics.

"Des peines très sévères—même l'emprisonnement—les peuvent seuls arrêter.

"Ils se moquent des peines *minima* et recommencent le lendemain. Mais devant la perspective de la prison ! Ils y songent deux fois. C'est précisément ce spectre de la prison que l'honorable juge Désy faisait opportunément sortir l'autre jour pour inspirer à MM. Wright, Labonté et à leurs imitateurs possibles une crainte salutaire, commencement de toute sagesse. Il appliquera à tous les coupables le maximum de peine.

"Tous les amis de l'ordre l'en remercient et le félicitent, "Il faut que ces condamnations soient médicales—et elles le seront en autant que nul ne se laissera arrêter par une fausse sensiblerie. La prétendue pitié ne serait pas de mise envers ceux qui n'appétissent aucunement les pires fléaux engendrés par la boisson. Que ces causes restent en Cour de Circuit".

Ces réflexions nous paraissent justes, de même que le vœu exprimé par notre correspondant. Nous n'avons pas à discuter aujourd'hui les raisons qui ont amené les intéressés à traduire cette fois les délinquants devant nos juges de la cour de Circuit. Admettons cependant que l'attitude du juge Désy à l'endroit des vendeurs sans licence a été ce qu'elle devait être, et ce qu'elle devrait être devant tout magistrat saisi de semblables causes.

Ces causes pour infraction à la loi des licences sont du reste peu compliquées, et il n'y a guère de cas où le juge puisse avec moins d'hésitation appliquer toute la rigueur permise. Le vendeur sans licence sait qu'il est un hors la loi, et que rien ne peut justifier son infraction. Il est coupable, et coupable par sa faute et de son plein gré. Il a bravé la loi, uniquement parce qu'il a cru pouvoir lui échapper. Une fois pris, il n'a rien à alléguer pour atténuer les rigueurs de la justice.

C'est évidemment dans ce sens que le juge Désy a envisagé les différents cas dont il a disposé l'autre jour. Le magistrat ne s'est pas embarrassé d'une longue preuve ; le délit n'est d'ordinaire pas long à prouver. Tous les artifices familiers aux avocats en pareille occurrence, ont été impitoyablement mis de côté. Les demandes d'ajournement, les appels à la clémence, etc., n'ont pas été entendus, et le juge a condamné les coupables au maximum de la peine, et aux frais, et les a prévenus qu'une prochaine offense le trouverait plus sévère encore.

En sorte que ceux qui ont à se plaindre des rigueurs de la cour ne sont pas ceux qui demandent à la justice la disparition rapide et définitive des débits clandestins, mais bien ceux qui espèrent en prolonger l'existence ici.

Monsieur le juge Drouin qui a entendu depuis une autre cause pour infraction à la loi des licences, n'a condamné le délinquant qu'au minimum de la peine, soit cinquante piastres. Mais si l'on tient compte que les frais dans cette cause dépassaient cent piastres, nous dit-on, la punition du coupable est déjà suffisamment sévère.

M. le juge Drouin aurait toutefois déclaré que, d'après lui, ces sortes de causes devraient être laissées à la Cour du Magistrat, les juges de la Cour Supérieure ayant déjà assez à faire de disposer des causes qui sont devant eux.

Nous espérons bien que le distingué magistrat reviendra sur cette première décision. Il est peu probable que ces sortes de causes deviennent un encombrement pour les juges disposés à appliquer les rigueurs de la loi. Leur disparition ne tardera pas à s'effectuer devant la perspective de condamnations inévitables.

Et les amis de l'ordre public, de l'observance juste et impartiale de la loi, n'auront qu'à se féliciter de l'action énergique de notre tribunal supérieur en qui ils ont mis leur confiance, et devant lequel ils ne demandent qu'à rester.

Le Bien Public.

## FETE NATIONALE

Jour de saint Jean-Baptiste, ô fête glorieuse !

Tu portes avec toi la trace radieuse

De nos vieux souvenirs français ;

Rappelant à nos cœurs les vertus de nos pères,

Tu montres, rayonnant de feux et de lumières,

Leurs gloires et leurs nobles bienfaits

Douce et fraîche oasis, par le Seigneur donnée,

Tu vois les Canadiens revenir chaque année,

A l'ombre de tes verts rameaux.

S'abreuver à longs traits à ta source chérie,

En chantant à la fois l'hymne de la patrie

Et les grands noms de ses héros.

Il est sur le sol d'Amérique

Un doux pays aimé des cieux,

Où la nature magnifique

Prodigue ses dons merveilleux.

Ce sol fécondé par la France

Qui régna sur les bords fleuris,

C'est notre amour, notre espérance

Canadiens, c'est notre propre pays.

Pour conserver cet héritage

Que nous ont légué nos aïeux,

Malgré les vents, malgré l'orage,

Soyons toujours unis comme eux.

Marchons sur leur brillante trace,

De leurs vertus suivons la loi,

Ne souffrons pas que rien efface

Et notre langue et notre foi.

O de l'union fraternelle

Jour triomphant et radieux,

Ah ! puisse ta flamme immortelle

Remplir nos cœurs de ses feux ;

Oui, puisse cette union sainte,

Qui fit nos ancêtres si grands,

Garder toujours de toute atteinte

L'avenir de leurs descendants.

Les vieux chênes de la montagne

Où combattirent nos aïeux ;

Le sol de la verte campagne

Où coula leur sang généreux ;

Le flot qui chante à la prairie

La splendeur de leurs noms bénis,

La grande voix de la patrie,

Tout nous redit : Soyez amis.

## DISTRIBUTION DES PRIX AU SEMINAIRE

La distribution solennelle des prix au séminaire de St-Hyacinthe a eu lieu mardi matin le 20 juin. La veille au soir il y a eu une grande séance Dramatique et Musicale à laquelle assistaient Mgr Guertin, un grand nombre des membres du clergé, tout le personnel du Collège et les parents des élèves.

Pendant cette séance il y a eu un concours de déclamation, devant décider du prix offert par S. G. Mgr Bernard.

**PRIX SPECIAUX ET MEDAILLES D'HONNEUR**

**PRIX DE SAGESSE**

donné par S. G. Mgr Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, décerné à Léo Lanoue, Saint-Jean, P. Q.

**PRIX DE DECLAMATION** (médaillon d'or)

donné par S. G. Mgr Bernard, évêque de St-Hyacinthe, décerné en concours public à Hector Bernard, St-Hyacinthe.

**DEUX PRIX DE \$5.00**

donnés par S. G. Mgr Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, pour l'étude des cours apologetique et dogmatique dans les classes de philosophie, décernés à Jean Morin, St-Jude, P. Q., Lucien Dumas, St-Hyacinthe, P. Q.

**PRIX D'HONNEUR**

offert par M. René Morin, notaire, maire de St-Hyacinthe, pour l'égalité et constante ardeur à la piété, au travail et aux exercices corporels, décerné à Wilfrid Laflamme, Manchester, N.-H.

**PRIX DE \$10.00**

donné par Mgr Ludger Guertin, P. A., Vicaire-Général, pour l'étude de la philosophie (2<sup>e</sup> année), décerné à Hervé Lavallée, St-Guillaume, P. Q.

**DEUX PRIX DE \$5.00**

donnés par M. le chan. Adélarde Sénécal, curé de la cathédrale de St-Hyacinthe, pour l'étude des cours apologetique et dogmatique dans les classes de rhétorique et de belles-lettres, décernés à Napo-

Suite à la page 8

## Autour d'une licence

Une requête en opposition présentée avant une demande de licence d'auberge est légale.

Henryville 16 juin 1916 — Il n'y a plus d'auberge à Henryville, mais il a fallu un bref d'injonction.

Après une excellente retraite, prêchée par le Rév. Père D. Laffrère, O. P., en novembre dernier, une requête en opposition générale, a été signée par 145 électeurs municipaux des 213 qu'il y avait alors de résidant dans toute la municipalité ; par 125 des 159 de l'arrondissement du village ; et remise, le 30 décembre suivant, entre les mains du secrétaire-trésorier de la municipalité. A la séance de janvier, le conseil municipal en a été saisi, mais il attendit pour la considérer qu'une demande de licence d'auberge lui en fournit l'occasion.

Cette demande ne vint que le 27 avril dernier. Il fallait un avis de 14 jours pleins. Le conseil s'assembla spécialement le 13 mai pour décider l'octroi ou le refus d'une licence. 3 jours auparavant un avis avait été officiellement donné à l'aubergiste que sa demande rencontrait une requête en opposition et au curé de la paroisse qui avait fait signer cette requête, qu'une demande de licence d'auberge était devant le conseil.

Le 8 mai, la séance commença à 7.30 p. m. Les conseillers A. Dupuis, L. Deland, G. Raymond et le maire A. E. McCarthy votèrent pour la licence ; MM. L. Girard et D. Méthé s'en tinrent à la requête en opposition. Celle-ci n'était mise de côté que pour cette unique raison, parce qu'elle avait été présentée avant la demande de l'aubergiste.

C'était une répétition du cas de Montmagny. Séance tenante, M. le curé P. M. J. Benoit expliqua avec détail toute l'histoire de ce cas, jugé en première instance, puis en cour du Banc du Roi par cinq juges unanimes ; il lut et commenta les articles de la Loi des Licences de Québec sur ce sujet, et produisit une lettre détaillée de l'avocat C. Bélanger, de St-Jean. Le conseiller L. Girard remit aussi une lettre très catégorique de l'avocat J. Cartier, de St-Jean, au maire qui la lut lui-même, ce soir-là, M. le maire avait-il peur de la lumière ? quoiqu'il en soit, il refusa la permission de parler au curé de Bedford, l'abbé R. Lamoureux, que le curé d'Henryville avait invité pour l'aider à prévenir le malheur d'une illégalité. Il communiqua toutefois une lettre de l'avocat S. Poulain qui paraissait lui être favorable.

La décision du conseil avait été prévue. Pendant qu'elle se prenait, le juge Monet, le proto-notaire, le greffier, l'huissier et un contribuable d'Henryville, M. E. Brosseau, attendaient au bureau de l'avocat, Maître C. Bélanger, à St-Jean. La nouvelle de l'octroi de la licence leur fut transmise par le téléphone. Une demi-heure après que la dernière signature eut été apposée sur le certificat de licence, un bref d'injonction était porté chez le Percepteur du Revenu d'Iberville.

L'affaire entra en Cour le 29 mai. Le conseil municipal déclara s'en rapporter à la justice. L'aubergiste, M. N. Dussault, demande une contestation par écrit. Et le bref d'injonction d'intérimaire, devint interlocutoire.

Le procès eut lieu le 9 juin

[Suite à la page 8]

# FEDERATION

## des Societes Cooperatives Agricoles de SAINT-HYACINTHE

Pour tout ce qui concerne cette page coopérative, s'adresser à

M. le Directeur du  
Collège agricole,  
Saint-Thomas d'Aquin,  
(St-Hyacinthe), Qué.

### Saint-Denis

Après avoir été incorporée au printemps de 1914, la société coopérative agricole de Saint-Denis-sur-Richelieu n'a été organisée que le 14 octobre suivant avec 25 membres.

Son président, depuis le commencement, est M. Omer Larue, son aumônier, M. l'abbé Hubert Nadeau et son secrétaire-trésorier M. Ephrem Chaput.

La première année elle s'est essayée sans succès en n'achetant qu'une tonne de son ; la seconde année, en 1915, elle n'a rien transigé.

La troisième année laisse entrevoir un commencement d'affaires. Déjà le nombre de ses membres est monté à 33 de 25 qu'il était resté depuis l'origine.

Affiliée au Comptoir coopératif de Montréal depuis 1914, elle vient d'en faire autant avec la Fédération agricole de Saint-Hyacinthe et avec la Coopérative des Fromagers de Montréal.

Elle compte actuellement en caisse la somme de \$26,50.

—O—

### Ficelle

Avez-vous fait vos achats de ficelle d'engravage ? Si non, la Fédération agricole de Saint-Hyacinthe pourra vous procurer encore cette année la "Manille Supérieure", 650 pds, à 13 sous la livre, fret payé pourvu que votre coopérative en commande au moins 500 lbs.

Réunissez-vous dimanche prochain, et envoyez la commande, dès lundi matin.

La ficelle est de même qualité que celle de l'an dernier.

Adressez-vous à la

Fédération agricole,  
(M. Henri Tousignant)  
49, rue Bourdages,  
St-Hyacinthe, Qué.

-O-O-

### Patates

Les patates ne seront pas en abondance sur le marché, l'automne prochain.

Les régions, qui avaient coutume de les récolter en grandes quantités, sont inondées.

A vous coopérateurs, qui en avez semées d'en avoir bien soin. Egouttez bien votre terrain ; sar-

clez et renhaussez avec soin. Votre travail sera argement rémunéré.

—O—

### Saint-Hyacinthe

La société Coopérative Agricole de Notre-Dame de St-Hyacinthe existe depuis déjà plus d'une année, elle a été incorporée le 30 janvier 1915 et organisée le 23 février suivant avec 28 membres.

Depuis le commencement son président à été M. Louis Lalime, son aumônier le Rév. Père R. Hamel et son secrétaire-trésorier M. Rémi Lusier.

Elle est affiliée à la Fédération Agricole de St-Hyacinthe et à la Coopérative des Fromagers de Montréal.

Placée dans des conditions particulièrement difficiles au point de vue coopératif, elle n'a guère transigé d'affaires depuis sa naissance ; tout au plus a-t-elle fait un peu de commerce d'œufs en 1915.

Elle attend les jours meilleurs d'après la guerre pour prendre rang parmi ses sœurs plus prospères.

o—O—o

### Volailles

La Coopérative de Milton a vendu 32 poules, Nos 1, 2 et 3, \$30.84 nets.

La Coopérative de Saint-Judes a vendu 27 poules, Nos 1 et 2, \$29.18 nets.

La Coopérative de Saint-Théodore a vendu 17 poules, Nos 1 et 2 et 3 coqs, \$17.20 nets.

La Coopérative de Saint-Antoine a vendu 33 poules, Nos 1, 2 et 3, \$32.84 nets.

-O-O-

### Veaux et moutons

Nous conseillons aux coopérateurs de ne plus expédier de veaux ni de moutons à la Coopérative des Fromagers.

Il fait maintenant trop chaud, on s'expose trop à des pertes.

o—O—o

### Marché

La Coopérative des Fromagers, de Montréal, a payé la semaine dernière aux coopératives paroissiales :

Les poules vivantes 22, 20 et 17 sous la livre ;

Les pigeons, 35 sous le couple ;

Les œufs 27 et 24 sous la douzaine ;

Les veaux 15½, 14½ et 12½ sous la livre ;

Le miel 10½ et 9½ sous la livre.

### Les Caisses Populaires

Il y a longtemps que nous n'avons entretenu nos lecteurs des caisses populaires, mais pendant notre silence, — qui ne nous empêchait pas de les suivre avec une attention soutenue, — elles poursuivaient le cours de leurs bienfaits succès, et complétaient, aux côtés des grandes banques, les œuvres du crédit populaire.

Nous avons dans le moment sous les yeux le rapport de l'une d'elle, celle de Québec-Est, établie en plein quartier ouvrier, et qui ne compte pas encore six années d'existence. Ce rapport à l'éloquence nette et précise des chiffres ; et il accuse des résultats que n'auraient certes pas osé envisager, même dans leurs rêves les plus dorés, les modestes citoyens qui décidèrent un jour de mettre leurs efforts et leurs économies en commun pour s'aider les uns les autres.

Durant cette période de temps relativement courte, la caisse populaire de Québec-Est, comme

les cent et quelques autres qui prospèrent un peu partout dans la province, n'a pas perdu un seul sou ; et, en empilant centin sur centin, en prêtant de petites sommes qui lui était remises par minimes fractions, elle s'est trouvée à faire pour \$160,000 d'affaires.

Voilà déjà un budget d'une respectabilité au-dessus du commun. Mais il est aussi d'une fécondité qui surprend.

Ce virement de fonds de \$160,000  
Suite à la page 7.

### Connaissez davantage votre terre

Nous vous en donnons l'occasion par l'étude du cours agricole que nous commencerons à publier dans notre numéro de juillet.

Abonnez-vous de suite si vous ne l'êtes pas encore, 25cts par année ou 5 ans pour \$1.00.

LE BULLETIN

DE LA FERME.

1230 Rue St-Valier,  
Québec.

### Il n'y a pas de remède aussi bon pour les petits

Quand une fois une mère a employé des Tablettes Baby's Own pour ses petits, elle n'emploie rien autre chose. Les quelques premières doses lui démontrent qu'il n'y a rien de pareil pour rendre le bébé bien portant et le maintenir ainsi. A leur sujet Mme C. E. Stillwell, Winthrop, Sask., écrit : — J'ai employé les Tablettes Baby's Own pendant les dix dernières années et les ai trouvées si bonnes pour mes petits que j'en ai toujours une boîte à la maison".

Elles sont en vente chez les marchands de remèdes ou envoyées par la poste à raison de 25c la boîte par la Dr. Williams' Medicine, Co., Brockville Ont.

Le vrai moyen d'être trompé c'est de se croire plus fin que les autres.

## BOIS, CHARBON, PATATES.

### BOIS

A la corde, scié. etc.

### CHARBON

de toutes sortes

### PATATES

Première qualité toujours en stock

— EN VENTE CHEZ —

## Anthime Cadorette

COIN DES RUES

Girouard et St-Pascal

SAINT-HYACINTHE

Nous extrayons de "L'ECHO", le rapport de leur fête patronale.

## NOTRE FETE PATRONALE

Le 14 mai dernier, troisième dimanche après Pâques, l'Union St-Joseph de Saint-Hyacinthe a célébré, comme par les années passées, avec une grande solennité, la fête de son patron, St-Joseph.

La fête commença, comme il convient à toute société catholique, par la célébration de la messe. Les membres s'étaient réunis aux bureaux de la Société. Ils se rendirent très nombreux à la cathédrale. La procession était imposante. Bannière en tête, précédé du Président et des officiers, le défilé se fit par les rues Mondor, Cascades, Bourdages et Girouard. Les fanfares Philharmonique et du Patronage égayaient le cortège. Une foule sympathique bordait les rues et surtout les environs de la Cathédrale. La grand'messe fut chantée par M. l'abbé E. Fournier, du Séminaire ; MM. Auger et Saint-Pierre faisaient diacre et sous-diacre. Mgr L. J. Guertin, Vicaire-Général du diocèse donna le sermon. La chorale était à la tribune et chanta une messe harmonisée.

Mgr Guertin développa, devant un nombreux auditoire, les qualités d'un sociétaire catholique. Avec son onction accoutumée, il démontra qu'il faut, pour être vraiment catholique dans l'ordre social, posséder une religion profonde et solide, une conscience droite et éclairée, une volonté ferme et sincère.

Dieu est le maître de la société, tout comme de l'individu. Ce serait donc une erreur et un non-sens que de faire de la religion une affaire de la vie privée. La plus grande nécessité d'une religion convaincue et solide se fait surtout sentir dans l'ordre social.

Pour être honnête homme, il est besoin de placer au-dessus de tout les exigences de sa conscience. Mais pour ne pas se tromper, il faut que cette conscience soit droite et éclairée : qu'elle juge bon ce qui est bon et qu'elle condamne ce qui est mauvais.

Suivre les dictées de sa conscience et les données de la religion est souvent chose ardue.

Voilà pourquoi, le catholique digne de son nom, doit développer en lui une volonté ferme et sincère. Sans cette dernière qualité, on rencontrera surtout des veules, des lâches, des traîtres. Demandez à ceux qui ont failli à leur devoir le pourquoi de leur conduite. Toujours la volonté a fait défaut. Ceux qui par leur conduite ont sacrifié l'adage : *etiamsi omnes, ego non* ; même si tout le monde faisait cela ; moi, je ne le ferai jamais, ceux-là avaient de la religion, de la conscience et de la volonté. Ceux-là seuls sont des hommes ; les autres, des bouts d'hommes ; de ceux dont il faut se garder, car dans la lutte on ne leur voit que le dos.

Après la messe, les membres reformèrent leurs rangs et se rendirent par les rues Saint-Hyacinthe, Saint-Antoine, Concorde et Girouard, au boulevard Girouard, près du kiosque. M. Amyot, le président de l'Union, donna le compte-rendu de l'année 1915. Les chiffres sont toujours très secs et peu agréables à écouter. Pourtant c'était un plaisir d'entendre le Président dire à la foule que l'Union St-Joseph avait payé dans les douze derniers mois, \$48,000.00 pour les décès d'époux, et \$4,900.00, pour le décès d'épouses. Malgré d'autres dépenses assez considérables, la Société accuse un surplus de \$15,000.00. Son capital dépasse maintenant \$200,000.00. C'est dire, en un mot, que l'administration est prudente, habile et progressive.

L'Union compte aujourd'hui 6,700 membres actifs. Comme cette société est encore jeune et a été jusqu'ici renfermée dans les limites du diocèse de Saint-Hyacinthe, nous pouvons affirmer, sans exagération, que notre Union Saint-Joseph est

(Suite à la page 3.)

## ELECTRICITE A BON MARCHÉ POUR TOUT LE MONDE

A partir du 1er juillet 1916, le prix pour le courant électrique sera réduit de .09 à .08 net par K. W. heure. De cette date, personne ne devrait se dispenser de ce service.

Avec la réduction des taux, la Cie de Gaz Electricité et Pouvoir introduira le système de lire chaque jour, un certain nombre de compteurs. Tous nos clients recevront donc un compte mensuel, pour chaque compteur, pour une période de 30 jours, mais pas à la fin du mois comme actuellement. La date dépendra de l'endroit de la ville où se trouvera installé le dit compteur en question. Cette mesure sera adoptée à cause du grand nombre de clients que nous avons, nous prions donc ces derniers de bien vouloir remarquer que les comptes que nous leur enverrons ne seront pas toujours payables le 15 du mois comme actuellement, mais à une date indiquée sur les comptes en question.

## La Cie du Gaz, Electricité et Pouvoir

### GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

#### Horaires des Trains

#### ALLANT A L'EST

9.20 A. M.—Tous les jours pour Saint-Liboire, Acton-Vale, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston & Portland. Excepté le dimanche pour Victoriaville, Lévis et Québec.

5.38 P. M.—Tous les jours, (excepté le dimanche), pour Acton-Vale, Richmond, Victoriaville, Lyster, Sherbrooke, Island Pond.

9.35 P. M.—Tous les jours pour Acton-Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland.

6.40 P. M.—Venant de Montréal et gare intermédiaires, tous les jours. Excepté le dimanche.

1.20 P. M.—Venant de Montréal et gares intermédiaires tous les jours

#### ALLANT A L'OUEST

5.56 A. M.—Tous les jours pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

7.30 A. M.—Tous les jours, (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

10.24 A. M.—Tous les jours, (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

2.30 P. M.—Allant à Montréal et gares intermédiaires, tous les jours. Excepté le samedi et le dimanche.

5.29 P. M.—Tous les jours pour Ste-Madeleine, St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

8.00 P. M.—Allant à Montréal et gares intermédiaires, dimanche seulement.

Pour toutes informations s'adresser à F. C. Bouvette, AGENT.

### Chemin de fer

#### Intercolonial

Par la voie du chemin de fer de l'Intercolonial

La voie du chemin de fer Intercolonial est la plus courte par

Québec aux endroits du bas St-Laurent et des Provinces Maritimes.

L'Express Maritime No 34 laisse St-Hyacinthe, tous les jours à 10.05 hrs a. m., pour Cambelton, N. B., et pour les points plus à l'Est.

Pour informations et billets, s'adresser à

E. PICARD,  
35 Rue Laframboise.  
Agent des billets de l'Intercolonial, St-Hyacinthe

## Quebec, Montreal &

### SOUTHERN R.V.

#### HORAIRE DES TRAINS.

(Corrigé au 20 Sept. 1914)

ST-HYACINTHE—SOREL.  
Tous les jours, dimanches exceptés.  
Départ de St-Hyacinthe à 8.40 a. m. et à 5.05 p. m.

Arrivé à Sorel à 10.30 a. m., 7.30 p. m.  
ST-HYACINTHE—IBERVILLE, BOSTON, ET LES POINTS DE LA NOUVELLE ANGLETERRE.  
Départ de St-Hyacinthe à 10.00 a. m. et 5.40 p. m.  
Arrive à Irberville à 12.00 (midi) et 7.00 p. m.

Trains arrivant à St-Hyacinthe à Sorel à 8.10 a. m. et 5.15 p. m. d'Irberville à 8.20 a. m. et 3.15 p. m.  
Billets pour n'importe quelle station et Canada et aux Etats Unis en vente chez :  
L. BOURBEAU, Agent à la Station,  
N. J. FERGUSON,  
Gérant Général des Passages

## PACIFIQUE CANADIEN

#### HORAIRE

Départ de St-Hyacinthe :

Tous les jours, excepté le Dimanche.]

8.11 A. M. et 3.25 P. M., pour Farnham et les stations intermédiaires.

11.45 A. M. et 6.35 P. M., pour St-Guillaume et les stations intermédiaires.

Prompt raccordement à Farnham, pour tous les points des Etats-Unis, ainsi que pour l'Est et l'Ouest Canadien.

Pour billets et renseignements s'adresser à R. E. CODERRE,  
125 Cascades,  
Tél. 70. Agent de billets

La Guérison de Shiloh  
arrête promptement les toux, guérit les rhumes, fortifie la gorge et les poumons. 25 Cts.

## LE MEDECIN DIT QU'IL N'Y AVAIT D'ESPOIR QUE DANS UNE OPERATION

Sceptique quand il commença à se servir de l'Onguent du Dr Chase—Le soulagement vint vite.

Voici un récit simple, véridique, concernant l'Onguent du Dr Chase. Vous pouvez lire entre les lignes de cette lettre la gratitude que ressent son auteur. On ne souffre pas d'hémorroïdes affreuses dix années durant sans apprécier le remède qui nous en guérit.

Presque chaque courrier nous apporte le récit de quelque personne qui s'est guérie des hémorroïdes par l'emploi de l'Onguent du Dr Chase. Nous ne nous servons jamais de ces récits sans la permission de l'auteur et sans avoir la certitude que la guérison est véritable et que l'auteur est une personne digne de foi.

On peut croire que l'opération est bonne pour les hémorroïdes, même qu'il n'y a pas d'autre guérison. Ecrivez à M. Ingles, joignant un timbre pour la réponse. Il vous dira qu'il est inutile de souffrir des hémorroïdes, dépenser de l'argent et se risquer à subir une opération. Le soulagement et la guérison viennent avec l'emploi de l'Onguent du Dr Chase.

M. Ernest W. Ingles, Penticon, C.-A. écrit : "Je souffrais de hémor-

roides dix ans et, bien que j'essayasse toutes sortes d'onguents et d'injections, je n'eus de soulagement que lorsque j'essayai l'Onguent du Dr Chase. Quand j'ai commencé le traitement je n'avais aucune confiance en l'onguent, parce que j'avais été examiné par un médecin bien connu à Vancouver et il m'avait dit qu'il n'y avait qu'une opération qui pût me soulager. Je fus surpris du soulagement que me procura la première boîte et aujourd'hui, après en avoir employé quatre boîtes, je suis pratiquement guéri. Mon cas était si sérieux que je n'avais de repos ni le jour ni la nuit et c'est pourquoi les résultats furent si merveilleux."

Vous pouvez avoir l'Onguent du Dr Chase chez tout pharmacien, à 60c la boîte. Si vous ne voulez pas risquer ce montant, envoyez deux cents en timbres pour frais de poste, en mentionnant ce journal, et nous vous enverrons une boîte échantillon gratis. Nous sommes si sûrs que toute personne souffrant d'hémorroïdes obtiendra du soulagement de l'emploi de cet onguent que nous n'hésitons pas à vous faire cette offre. Edmansson, Bess & Co., Limited, Toronto. 8

## Fête Patronale

Suite de la page 2.

bien vivante, très active et offre à tous les membres les meilleurs garanties pour l'avenir.

Il est à noter que l'Union est une vraie société de secours mutuel, et qu'elle a pu augmenter son capital sans augmenter la prime annuelle de ses membres.

L'Union St-Joseph est une société locale, fondée à Saint-Hyacinthe et pour la ville et le diocèse de Saint-Hyacinthe. Nous invitons les jeunes gens de notre cité et de tout le diocèse à entrer dans l'Union, ils s'assureront, grâce à une économie bien légère, un revenu pour les temps de maladie, et, après leur mort, une somme suffisante pour aider largement leur femme et leurs enfants. L'expérience de tous les jours démontre qu'il faut aujourd'hui à tout le monde, surtout aux ouvriers et à ceux dont la fortune est modeste, faire partie, au moins, d'une société de secours mutuel. Bien des gens éviteraient par là de tomber dans la misère.

La ville de Saint-Hyacinthe a raison de se réjouir d'être le siège de cette société et il ne tient qu'à ses citoyens de la faire plus prospère, plus riche et plus avantageuse que jamais. C'est par de pareilles institutions que notre nom est connu et apprécié au loin.

## Trop peu de sang signifie beaucoup de malaises

*Voilà ce qui rend les gens pâles, faibles et languissants.*

L'unique source de la plupart des malaises qui affectent les hommes, les femmes et les enfants qui grandissent c'est la pauvreté du sang. Si vous consultez un médecin, il vous dit que vous êtes anémique, ce qui veut dire manque de sang. C'est ce qui fait que les gens ainsi affectés sont toujours fatigués n'ont jamais réellement faim, sont souvent incapables de digérer leur nourriture, sont hors d'haleine après le moindre exercice et trop souvent à la veille d'un épuisement complet.

Il y a plus de personnes faibles et anémiques qui ont retrouvé force, énergie et gaieté en prenant des pilules Roses du Dr Williams que par tout autre moyen. Ces pilules font réellement du sang nouveau et riche qui atteint toutes les parties du corps, renforce les nerfs et produit une santé et une force nouvelles. La lettre suivante prouve que les Pilules Roses du Dr

Williams ramènent la santé. M. Geo. Turner, de New-Haven, N. S. dit : A la suite d'un dur labeur constant je tombai dans un grave état d'épuisement. Il ne me fallait pas grand exercice pour m'épuiser et mon appétit était loin loin d'être bon. J'avais souvent mal à la tête, et quand je montais un escalier ou après un léger exercice mon cœur palpitait violemment et mon état devenait de plus en plus inquiétant. J'ai décidé de prendre les Pilules Roses du Dr Williams et après en avoir pris quelques boîtes je me sentis beaucoup mieux. J'ai consenti à en faire usage pendant quelques semaines et elles m'ont complètement guéri. Je recommande chaudement ce remède aux hommes faibles ou épuisés."

On peut se procurer ces pilules chez n'importe quel marchand de remèdes ou par la poste, franco, à 50c la boîte ou 6 boîtes pour \$2.50 de la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Il n'y a qu'une sorte d'amour, mais il y en a mille différentes copies.

C'est une espèce de coquetterie de faire remarquer qu'on n'en fait jamais.

## Résultats des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Une action de nombre pair des terrains de la Possession du Manitoba, Saskatchewan et Alberta, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur une est pèce d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'entrée pourra être faite personnellement au bureau local des terrains, dans le district où le terrain se trouve situé.

Le colon devra remplir les conditions s'y rapportant aux homesteads de l'une des matières suivantes :

- (1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.
- (2) Si le père du colon—ou la mère quand le père est décédé—réside dans le voisinage du terrain pour lequel il s'est inscrit, les conditions imposées quant à la résidence pourront être remplies par le fait qu'il demeure avec son père, ou sa mère.
- (3) Si le colon a feu et lieu sur sa ferme qu'il possède, dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur le dit terrain.

Avant de demander des lettres patentes le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

W. W. Conry,

## Guide Commercial

DE

### St-Hyacinthe

#### ASSURANCE

Ed Duckett.....161 Girouard  
Boisseau & Boisseau.....26 St-Denis  
René Morin.....159 Girouard  
Albert Jodoin.....68 Ste-Anne  
Ls Brousseau.....21 St-Denis  
St-Germain, Hamel, & Racine  
1734 Boulevard Girouard

H. Raymond, 258 Girouard, Tel. Bell. 259

#### BANQUES

La Banque de Montréal.....194 Cascades  
La Banque Nationale.....145 Cascades  
La Banque East Townships.....169 Girouard  
La Banque d'Hochelega.....173 Girouard

BOIS DE CONSTRUCTION  
L. P. Morin & Fils, S.-Antoine et S. Joseph  
Paquet et Godbout.....21 William  
CHAPELLIERS, MANCHONNIERS

J. E. Lanoix.....170 Cascades  
M. O. David & Cie.....90-94 St-Simon

LIBRAIRIES  
E. H. Richer & Fils.....167 Cascades

JOUETS, ARTICLES DE FANTAISIE  
U. Fournier.....109 Cascades

HARDES FAITES, MERCERIE  
P. Olesker.....177 Cascades

GRAINS ET FARINES  
Ohs. G. Racicot.....St-Antoine et Mondor

FONDERIES  
Dussault & Lamoureux.....2-4 St-Hyacinthe

ÉPICERIES, VINS ET LIQUEURS  
Henri Cadorette.....54 St-Paul.

CHAUSSURES  
Armand Brousseau.....63 St-François  
B. Bélanger.....135 Cascades  
T. St-Jean.....57 St-François

PHARMACIES  
Dr. Viger.....195 Cascade

PEINTRES-DECORATEURS  
E. L. Désautels.....226 Cascades  
Alphonse Seguin.....147 Concorde

MARCHANDS-TAILLEURS  
J. E. Gosselin.....183 Cascades

MARCHANDISES SÈCHES  
J.-B. Brousseau & Fils.....67 St-François  
N. G. Ledue.....147-149 Cascades  
J. A. Decelles, Groceries, Marchandises sèches, et Chaussures, 284 rue Héloïse

MEUBLES  
J. Scotte.....37 Mondor  
E. Nol.....86 Mondor  
Eug. L. Désautels.....224 Cascades

BOUCHER  
Frank Langevin, 25 Rue de La Bruère

PHOTOGRAPHIE  
FOIN & VOLAILLES DE RACES ETC  
A. S. Comeau.....4 St-Denis

VAISSELLE ET VERRERIE  
L. A. Breton.....155 Cascade

## THE GREAT BRIGHT WAY

# 2 in 1

## Cirages à 10c Chaussures

### NOIR - BLANC - TAN

Combinent le liquide et la pâte. Faciles à employer. Sans acide. Conservent le cuir. Donnent rapidement un poli brillant.

F. F. DALLEY Co. of Canada, Ltd., Hamilton - Canada



# LA TRIBUNE

VIENT DE COMPLETER SA  
**NOUVELLE ORGANISATION**

A CETTE OCCASION ELLE OFFRE DE  
**Magnifiques PRIMES**

A toute personne qui voudra  
bien s'intéresser à propager  
notre journal

Pour 3 abonnements nous donnerons  
un très beau portrait en couleur  
17 X 22 de

SIR

**Wifrid Laurier**

LE NOMBRE EST LIMITÉ ; QU'ON SE HATE !

Pour 2 abonnements, nous donnerons  
une magnifique gravure de



L'HON. M. E. BERNIER

DEPUTÉ DE ST-HYACINTHE PENDANT PLU.  
SIEURS ANNEES, MINISTRE DU REVENU  
DE L'INTERIEUR, MEMBRE DE LA  
COMMISSION DES CHEMINS DE FER,  
MAINTENANT A SA RETRAITE

Pour un abonnement, nous donnerons  
un

**JOLI PAMPHLET**  
St-Hyacinthe Illustré

DONNANT LES VUES DE TOUS LES PRIN-  
CIPAUX EDIFICES DE ST-HYACINTHE

Propagez LA TRIBUNE

## Motions importantes soumises à la Cour Cri- minelle à St-Hyacinthe, dans l'affaire Alphonse Gervais

Samedi matin, 24 du courant, deux motions d'un très grand intérêt et d'une grande importance ont été discutées en Cour Criminelle à St-Hyacinthe, dans l'affaire Alphonse Gervais.

Nos lecteurs se rappellent que M. Gervais, échevin de la cité de St-Hyacinthe, a été accusé d'avoir accepté de l'argent pour user de son influence en faveur de la National Box & Paper Company, qui sollicitait certains avantages du Conseil Municipal de St-Hyacinthe, en vue d'une manufacture de boîtes à établir dans la dite cité.

Les trois principaux témoins, à l'enquête préliminaire, furent trois agents de l'agence Burns, succursale de Montréal.

Après avoir juré qu'ils avaient agi de la part de la National Box & Paper Company qui sollicitait des avantages de la Ville de St-Hyacinthe, ils durent admettre que la dite Compagnie n'était que fictive, ce qu'était également sa demande au Conseil de Ville, le tout n'ayant été imaginé que pour tendre un traquenard à l'échevin Alphonse Gervais.

Il y eut objection à ce que les témoins dévoilassent les noms des personnes qui avaient retenu leurs services et la rémunération qui leur avait été ou devait leur être payée, et cette objection fut maintenue par le Magistrat.

Condamné à subir son procès, l'échevin Gervais a été mis en accusation devant la Cour Criminelle, comme ayant reçu et consenti d'accepter et ayant accepté de la National Box & Paper Company, le 12 mai dernier, en la cité et le district de Montréal, une somme de \$50.00 pour user de son influence afin de faire obtenir certains avantages à la dite Compagnie.

C'est à cette mise en accusation que s'attaquaient les deux motions plaidées samedi.

M. N. K. Laflamme, C. R., le criminaliste bien connu de no-

(Suite à la page 8.)

# ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE

St-Hyacinthe, P. Q.

Enfin St-Hyacinthe va célébrer la St-Jean-Baptiste le 17 juillet prochain. Ainsi en ont décidé les citoyens en assemblée publique tenue à l'Hôtel de Ville dimanche dernier. Les principaux officiers organisateurs ont été nommés et l'assemblée s'est ajournée à lundi soir pour la formation des divers comités lesquels sont comme suit :

### Comité Honoraire

Président d'Honneur, Hon. G. C. Dessaulles ;  
Vice-Prés. " L. J. Gauthier ;  
" " D. T. Bouchard.

### Comité Actif

Président Actif, Dr J. A. Viger ;  
1er Vice-Prés. Actif, Wilfrid Tanguay ;  
2ème " " " Louis Payan ;  
Secrétaire, Alp. Lajoie ;  
Trésorier, Emile Sois.

### COMITES GENERAUX

#### Comité de Perception

Quartier No. 1 Jos Godbout, Elphège Phaneuf ;  
" " 2 Prosper Brien, Stanislas Girouard ;  
" " 3 J. A. R. Morin, Jos. Poisson ;  
" " 4 Victor Gervais, Wilfrid Amyot ;  
" " 5 Moïse Petit, Michel Daigle, J. B. Renaud ;  
La Providence : Ovila Demers, Frs. Fecteau, W. Pelletier ;  
Village St-Joseph : Clément Desmarais, Jos. Marchessault, V. Martenon ;  
St-Hyacinthe le Confesseur : A. Lagassé, Pierre Choinière ;  
Paroisse Notre-Dame : Napoléon Girard, Horace Morin.

#### Comité des Manufactures

Ames Holden Co. : H. Lalumière, Jules Deschesne, H. Monette ;  
Bertrand & Co. : Evariste Berthiaume, N. Dussault ;  
Casavant & Frères : Jos. Robert, Nap. Godbout ;  
Chalifoux & Fils : J. A. Sauvé, Louis Morier ;  
J. A. & M. Côté : J. A. Côté, Eug. Girard, Etienne Claude ;  
Distillerie : J. B. Renaud, Camille Cormier ;  
E. T. Corset : Philippe Gendreau, Pierre Bousquet ;  
Yamaska Box : W. Bienvenu ;  
Morin & Fils : M. Daigle, O. Provost ;  
Duclos & Payan : Z. Clément, Alf. Barbeau ;  
Paquette & Godbout : Narcisse Godbout, Stanislas Girouard ;  
Penman's Ltd : J. H. Campbell, Albert Lussier, A. Amotte, Léandre Gervais, Albany Blanchard, J. B. Létourneau, Frank Demers, Pierre Pontbriand, Jos. Ouellette ;

La Cie Langevin : Damase Flibotte, E. Cloutier ;  
Canadian Pipe : A. Lamoureux ;  
Dussault & Lamoureux : A. Lamoureux ;  
Duhamel Chaises : E. Duhamel ;  
Les Boulangers : O. Gobeil, M. Daunais, Jean Gladu ;  
Amyot & Cie : Ernest Chartier, Léo Lagassé ;  
Grothé & Cie : C. Chartrand, P. Dumais ;  
Gamache & Langelier : V. Lambert.

#### Comité des Annonces

Antonio Godbout, V. L. Chartier, J. N. Daudelin.

#### Comité de la Procession

O. Gobeil, W. Tanguay, V. Gervais,

#### Comité Religieux

A. Amyot, Théo. Halley, Jos. Surprenant.

#### Amusements et Feux d'Artifice

W. Tanguay, Auray Brodeur, Jos. Leduc, Abraham Dallaire fils, Bernard Coucke, Jules Dechesne, Hector Leduc, R. Clapin, Etienne Claude.

#### Comité des Décorations

V. Gervais, Jos. Poisson, Stanislas Girouard, Camille Cormier, Geo. Flibotte, Nap. Allard, Albany Blanchard.

#### Comité des Chars

Jos. Leduc, V. Gervais, Jos. Poisson, Stanislas Girouard, J. C. H. Gingras, Auray Brodeur, Hector Leduc, Antonio Godbout, Jules Payan, A. Amotte, D. Bibeau, M. Daigle, Eug. Morin, Alfred Brodeur, W. St-Jean, Amédée Lacroix, C. Bertrand, Albert Chenette, H. A. Pagneulo.

#### Comité de Réception

Aimé Amyot, Albert Jodoin, Ant. Godbout, St. Duclos, Magloire Côté.

#### Comité de la Musique

J. A. R. Morin, J. C. H. Gingras, D. Rodier, J. B. Renaud, Jos. Godbout.

#### Comité de Finance

Ant. Godbout, R. Bélanger, T. A. St-Germain, Lemaire St-Germain, Jos. Surprenant.

#### Commissaires Ordonnateurs

V. Gervais, Joseph Leduc, W. Tanguay, Elphège Phaneuf, Albert Chenette.

## FLEUR QUESNEL



FLEUR QUESNEL  
TABAC CANADIEN

**TABAC CANADIEN DE CHOIX.**  
**MÛR ET D'UN ARÔME RICHE MAIS**  
**ABSOLUMENT NATUREL. CHAR-**  
**ME SANS BRULER LA LANGUE.**

1 Demandez le FLEUR "QUESNEL".

## L'Hon. P. B. de La-Bruère

(De l'Enseignement primaire)

C'est en avril 1895 que M. Pierre Boucher de la Bruère fut appelé à succéder à l'honorable M. Gédéon Ouimet, comme Surintendant de l'Instruction publique.

C'est en avril 1916, que M. de LaBruère a donné sa démission comme chef du département de l'Instruction publique.

Il y avait donc vingt et un ans que cet homme distingué présidait aux destinées de l'Éducation en notre province, lorsqu'il dut abandonner son poste pour des raisons de santé.

Durant les vingt et une années que M. de La Bruère a exercé la charge importante de Surintendant, l'Instruction publique a fait d'immenses progrès en notre province il faut comparer, au point de vue de l'Éducation, 1894-15, avec 1914-15 pour se rendre compte des progrès réalisés durant les deux dernières décades.

Dès son arrivée au département de l'Instruction publique, l'honorable M. de La Bruère se rendit compte, après avoir consulté et étudié, que notre organisation scolaire, bonne, dans son ensemble, renfermait des points faibles qu'il importait de renforcer au plus tôt. Il convoqua d'abord les inspecteurs d'écoles en congrès (1) afin de se rendre compte des besoins les plus pressants et s'assurer en même temps les concours des éducateurs les plus renommés, et dès son premier rapport en octobre 1895, il formulait tout un programme d'améliorations réclamées depuis longtemps par la presse pédagogique et les associations d'instituteurs. La création de nouvelles écoles normales de filles pour les catholiques (2) ; l'organisation des conférences pédagogiques diocésaines ; l'enseignement de l'agriculture à l'école primaire ; la construction des écoles d'après des plans conformes aux exigences pédagogiques, la refonte des lois scolaires, ont mis à l'ordre du jour par M. de La Bruère. Et l'année suivante, 1896, il s'intéresse aux gratifications aux instituteurs et institutrices, à l'amélioration de leur traitement, à la création du Bureau central, à l'enseignement ménager. Et dans la suite, chaque année, il signala les lacunes et les points faibles, suggérant chaque fois des réformes ou améliorations pratiques et possibles. Tour à tour l'inspection des écoles, l'enseignement du dessin, la révision des programmes d'études, les écoles maternelles, etc., furent l'objet de son attention. Sans bruit, avec discrétion, mais avec persévérance et énergie il mena à bonne fin la plupart des mesures dont il se fit le patron et souvent l'avocat.

De tous les services de l'Instruction publique, ceux des écoles normales et de l'Inspection des écoles furent l'objet d'une attention particulière de la part de l'honorable M. de La Bruère. Sous son administration, le nombre des écoles normales fut porté de trois à quatorze et celui des inspecteurs d'écoles à

(Suite à la semaine prochaine)

**EN ACHETANT  
DE LA LEVURE EXIGEZ  
CE PAQUET**



MAKES THE WHITEST LIGHTS  
**ROYAL**  
**YEAST CAKES**  
QUICK PURE  
LAW GILLET COMPANY LIMITED  
TORONTO, ONT.  
WINNIPEG MONTREAL

**REFUSEZ LES SUBSTITUÉS**

# NOTES LOCALES

## LA TRIBUNE

HEBDOMADAIRE  
 PUBLIE A ST-HYACINTHE P. Q.  
 ABONNEMENTS :  
 CANADA (PAR AN) \$1.00  
 ETATS-UNIS (PAR AN) \$1.50  
 DANS LA VILLE (PAR AN) 1.50  
 ANNONCES :  
 Ann. officelle (la ligne).....15 et 20 ct  
 " ordinaire (la ligne).....10 et 15 ct  
 Annonces à long terme à prix modéré.  
 DENIS & FRENETTE,  
 Propriétaires.

### JUGEMENT

Le jugement dans la cause de L. J. Gauthier M. P. vs Le Courrier, vient d'être rendu, par le juge Charbonneau, de Montréal, qui a présidé cette cause. Ce dernier, est condamné à payer \$100, de dommages au demandeur et les frais de l'action.

### EN VILLE

Melle Marie-Reine Poulin de Mount Johnson est en ville pour quelques jours chez son oncle M. Lahgevin manufacturier.

— M. Mde Calixte Brodeur de Nashua et deux de leur filles sont venus en automobile rendre visite à une autre de leur fille religieuse chez les Sœurs de Ste-Marthe et en même temps assister à la distribution de prix au Séminaire où leur fils Ernest est à suivre les cours. M. L'abbé Louis Brodeur professeur au séminaire de St-Boniface doit venir les rejoindre ici pour retourner à Nashua. N. H.

M. Eustache Brodeur de Ville-Marie Témiscamingue était de passage à St-Hyacinthe la semaine dernière en visite chez sa mère.

M. et Mde P. Beaudry cultivateur, aussi de Ville-Marie. Tém. autrefois de St-Valérien étaient en visite chez M. Olivier Arpin au village St-Joseph père de Mde Beaudry.

— M. Benoit Lomme, gérant de la Banque Montréal aux Trois-Rivières, et sa famille étaient en ville ces jours derniers chez Mde Prosper Brodeur.

### LA BANQUE NATIONALE

Nous avons publié la semaine dernière le 56ème rapport annuel de la Banque Nationale pour l'exercice financier finissant le 29 avril 1916

Ce rapport montre bien les progrès que cette Banque essentiellement canadienne, a accomplis cette année. Malgré son dividende ordinaire de 8 p.c. payé à ses actionnaires, et les \$14,000, payés pour taxes de guerre et au fond patriotique elle a porté la jolie somme de \$100,000.00 au fond de réserve et \$10,000 au fond de pension de ses employés.

La Banque Nationale compte parmi ses succursales les plus importantes celle de St-Hyacinthe, dont M. P.A. Labadie est le gérant.

Nous prions les directeurs de la Banque Nationale ainsi que M. Labadie d'accepter nos sincères félicitations pour les succès obtenus pendant le dernier exercice financier et leur souhaitons de continuer dans la voie des progrès.

### FRAPPE PAR UN AUTO

Mardi dernier à midi, un automobile frappa le bycicle de M. Albéric Côté jetant le conducteur par terre. Heureusement qu'il n'y a pas eu de blessures graves.

### EXCURSION

On annonce pour dimanche prochain le 2 juillet, une grande excursion en cette ville, organisée par le club de croquet St-Jacques de St-Jean.

Un très intéressant concours aura lieu entre le club de St-Jean, et un club local.

### MOIS DU PRECIEUX SANG

Les Exercices du mois du Précieux Sang s'ouvriront vendredi, le 30 juin, à sept heures et un quart (7¼ hrs) du soir, dans l'Eglise du Monastère du Précieux Sang.

Ils auront lieu tous les jours à cette même heure (7¼ hrs) excepté le dimanche, à quatre heures et demie (4½ hrs).

Chaque dimanche et chaque vendredi du mois, ainsi que le jour de l'ouverture et de la clôture des exercices, il y aura prédication.

Les exercices du mois se termineront, chaque jour, par la bénédiction solennelle du Très-Saint Sacrement, pendant laquelle des prières spéciales seront dites pour les assistants et à leurs intentions.

La ville de St-Hyacinthe a eu l'honneur d'être choisie par Dieu pour être le berceau d'un Institut nouveau voué au Culte du Précieux Sang. Elle a été comme un foyer ardent qui a fait rayonner dans toute l'Amérique du Nord cette grande Dévotion au Précieux-Sang. Elle se doit donc de garder avec soin ce culte au sein de chacune de ses familles.

L'Eglise accorde de nombreuses indulgences partielles aux fidèles qui suivent ces exercices. Il y a même une indulgence plénière (pourvu qu'on y assiste au moins dix fois) que l'on peut gagner aux conditions ordinaires, n'importe quel jour du mois.

Profitons de ces avantages. Nous trouverons de plus dans cette Dévotion au Précieux-Sang un moyen efficace d'obtenir les grâces spirituelles et temporelles dont nous avons besoin.

Pour réconcilier le monde coupable avec le Créateur offensé, le Rédempteur offrit à son Père Céleste tout son Sang divin, versé dans l'Agonie, la Flagellation, le Couronnement d'épines et le Crucifiement. Le péché fut effacé, et l'homme racheté put de nouveau regarder le Ciel avec confiance.

Ce Sang Divin, Jésus le verse encore chaque jour dans le Calice du Sacrifice de la messe. Toujours uni au Corps Sacré du Sauveur, il est présent dans la Sainte Hostie renfermé dans le Ciboire du Tabernacle. Il est là pour nous.

Offrons-le donc encore comme le prix de toutes les faveurs que nous désirons, pour l'expiation de nos péchés, pour la paix de nos familles, pour la paix des nations en guerre, pour la conversion des pécheurs, pour les âmes du Purgatoire.

"Nous vous en supplions Seigneur, daignez secourir vos serviteurs que nous avez rachetés par votre Sang Précieux."

### PELERINAGE

C'est samedi, le 8 juillet qu'aura lieu à Ste-Anne de Beauré, le pèlerinage annuel de la cathédrale.

Le départ s'effectuera à 8 hrs p. m. et le retour, dimanche soir à 6½ hrs.

Prix des billets : Adultes, \$3.05 ; enfants \$ 1.55.  
 En foule !

### ACCIDENT

— Le jeune Herman Côté était à travailler mercredi dernier au planeur chez MM. L. P. Morin, lorsque un morceau de bois partit et le frappa sur la main, lui infligeant une blessure plus ou moins sérieuse.

### PERSONNEL

M. l'abbé Eugène Tétrault, procureur à l'archevêché de St-Boniface, Man., est de passage en notre ville, chez son père M. Rémi Tétrault, et aussi chez son oncle, M. Napoléon Renière.

### PROCES

La cause des russes Basuck et Masuck, arrêtés et logés au violon, l'été dernier, pour tentative de meurtre, à St-Michel de Rougemont, est commencée lundi matin, à 10 hrs a.m., devant l'hon. juge Martineau. L'avocat V. E. Fontaine agit comme substitut du procureur-général, et Mre Lucien Gendron, aidé de son conseil, Mre Louis Lussier, défend les accusés.

Tous les officiers sont à leur poste. Les deux accusés ont été amenés à la salle d'audience, pour y subir leur procès. Mre V. E. Fontaine fit l'historique du drame qui s'est déroulé le 2 juillet 1915 à Rougemont.

La victime Schunke arrivée depuis peu chez M. Jacobs, cultivateur de Rougemont, pour travailler sur la ferme avec les deux accusés aurait raconté à ses compagnons qu'il portait dans sa ceinture une somme d'argent assez considérable.

Un des accusés aurait demandé à la victime de lui écrire une lettre pendant qu'il logeait tous au chantier. Pendant que Schunke était à écrire, tout à coup la lampe s'éteignit, et 3 hommes masqués, pénétrèrent à l'intérieur du chantier, et on entendit un coup de feu la victime reçut une balle au-dessus du cœur, il fut transporté à l'hôpital général où il demeura pendant trois semaines.

De là l'arrestation et le procès qui se déroule cette semaine devant les assises criminelles de cette ville.

### DE RETOUR

Madame E. Côté est de retour d'une promenade à Acton-Vale, où elle a visité son frère M. E. Boisvert.

### OCCASION !

Pour celui qui veut s'acheter un bon dactylographe, (typewriter), Oliver, il est en parfaite condition. Chance exceptionnelle. S'adresser au numéro

23 rue St-François

### St-Judes

Mardi, le 20 dernier, M. Emile Chartier conduisait à l'autel Melle Yvonne Lemieux. Ils sont tous deux de St-Jude, fils de M. Théodule Chartier et fille de M. Ferrier Lemieux.

Au dîner des noces assistaient M. le curé et M. l'abbé Arthur Allaire, cousin de la mariée et le célébrant.

### Inauguration de Tarifs Reduits

Après une saison très courte mais cependant féconde en heureux résultats, la succursale de l'Ecole de Chant Plamondon à St Hyacinthe inaugure aujourd'hui sa saison d'été.

Une réduction de 20 p. c. sur tous les tarifs de cette école et de ses diverses succursales sera en vigueur à partir d'aujourd'hui jusqu'en septembre afin d'accorder plus de facilités à ceux qui veulent continuer leurs études dans cette saison particulièrement favorable à la voix et aussi, afin de permettre à un plus grand nombre de se convaincre à peu de frais de l'excellence de l'enseignement donné.

Il est recommandé de s'inscrire d'avance, soit personnellement à la Société Philharmonique coin Mondor et Cascades, soit par lettre à la même adresse ou en téléphonant au No 265 d'où tous renseignements, tarifs et circulaires seront envoyés gratis à n'importe quelle adresse, sur simple demande.

On y fera aussi gratuitement l'examen de la voix de toute personne désireuse de se renseigner sur ses chances de réussite avant d'entreprendre l'étude sérieuse du chant.

## FARINE MOULEE

Moulin Yamaska

L. E. COTÉ  
 ST-HYACINTHE

### LE GARAGE ST-HYACINTHE

Reparations Générales dans les  
 Machineries de toutes sortes.

#### SPECIALITES

Automobiles et Engins à Gasoline

### Fête du Dominion

#### Excursions du Grand-Trunk

A l'occasion de la fête du Dominion le Grand-Trunk émettra des billets aller et retour au prix d'un passage et un tiers de première classe le 30 juin et 1er juillet, pour retour jusqu'au 3 juillet. Pour le prix d'un passage simple de 1ère classe bon pour partir le 1er juillet et revenir le même jour

### ON DEMANDE

Un homme de première classe pour accorder et réparer les orgues, devra être familier avec le système pneumatique. Situation permanente pour homme compétent. S'adresser à

J. J. H. McLean & Co Ltd.  
 Winnipeg, Canada  
 23-30 juin.

### CONGRES AGRICOLE

Le Congrès agricole de l'A. C. J. C. s'ouvrira samedi le 30 juin au séminaire de St-Hyacinthe, pour se continuer les 1 et 2 juillet, sous le haut patronage de sa grandeur Mgr A-X. Bernard Ev. de St-Hyacinthe.

Adresseront la parole Mgr J. L. Guertin V. G. représentant Mgr Bernard, absent en visite pastorale, l'Hon. J. E. Caron, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, le Rév. P. R. Hamel O. P., M. le chan. Z. Décelles sup. du séminaire G. H. Baril, O. E. Dallajre etc. etc.

Il y aura deux séances publiques, une le vendredi soir à 8 hrs p. m. et une dimanche soir. Nous invitons tous les cultivateurs et les fils des cultivateurs à assister à ces séances.

### L'AFFAIRE GERVAIS

A la séance des assises criminelles, de mercredi dernier, l'hon. Juge Martineau a rendu sa décision, au sujet des deux motions, qui lui avaient été présentées, samedi dernier, par Mre N. K. Laflamme de Montréal. Le président du tribunal a renvoyé les deux motions, s'appuyant sur des jugements, dans des causes similaires, spécialement par l'Hon. Juge Taschereau dont les décisions sont inébranlables.

Le greffier de la couronna a lu l'acte d'accusation porté contre l'échevin Gervais et celui-ci a répondu "non-coupable".

En conséquence le procès aura lieu ici et cette cause attirera une foule de spectateurs qui vont suivre avec intérêt ce procès le premier du genre qui ce soit jamais passé en notre ville. La décision du jour fixé pour entendre les témoignages sera connu à la séance de cet après-midi.

Il est aussi facile de se tromper soi-même sans s'en apercevoir, qu'il est difficile de tromper les autres sans qu'ils s'en aperçoivent.

Ernest Birtz M. D.

80, rue Concorde  
 TEL. 33

attention spéciale au maladies  
 des enfants.

St-Hyacinthe P. Q.

## PHARMACIE VIGER

(En Gros et en Détail)

Prescriptions remplies avec soin

Fournisseur des Communautés et Institutions Religieuses, des Hopitaux et Hospices.

Le seul endroit où l'on peut se procurer les meilleures préparations et médicaments Français, Anglais et Américains.

TEL. No. 60

197 RUE CASCADES

St-Hyacinthe, P. Q.

Dr J. E. A. Collette

MEDECIN CHIRURGIEN

Bureaux :  
 COIN STE-ANNE & GIROUARD  
 185 Rue Girouard,  
 St-Hyacinthe, Qué.

L. N. TRUDEAU

DENTISTE

1293A RUE ST-DENIS, MONTREAL

### Excursions de Colons

Pour Winnipeg, Edmonton et stations intermédiaires, aller et retour. Tous les mardis, Mars le 7 à Octobre le 31, Limite de retour deux mois. Pour plus de renseignements adressez-vous à

R. E. Coderre  
 125 Cascades.

## HECTOR LORANGE

Entrepreneur-Plombier

Appareils de Chauffage, à l'Eau Chaud et à la Vapeur

Tuyaux en Grès, Ciment, Briques à eu, Courroies, Poulies en Bois, E.

248, Rue Cascades,  
 ST-HYACINTHE, QUÉ  
 Telephone Bell, 235.

TELEPHONE BELL 172

J. JULES GINGRAS

ENTREPRENEUR, PEINTRE  
 ET TAPISSIER

Tout ouvrage qui m'est confié est exécuté avec soin et promptitude.

74 CASCADES,

ST-HYACINTHE, QUÉ

On n'est jamais si ridicule par les qualités que l'on a que par celles que l'on affecte d'avoir.

# Savez-vous Pourquoi

la gomme

# WRIGLEYS

est la plus connue au monde?

**Sa qualité**

**Sa saveur et son empaquetage**

**hermétique**

sont trois raisons primordiales. Elle dure long-temps, coûte peu et procure un grand bien-être. C'est pourquoi tout le monde l'apprécie. Son empaquetage hermétique fait que sa saveur et sa qualité sont toujours aussi bonnes que lorsqu'elle sort des merveilleuses usines **Wrigley**.

Pour recevoir le petit livre "Wrigley's Spearmen's Gum-ption" ainsi que quelques bons conseils, écrivez à Wm. Wrigley Jr. Co. Ltd., Toronto, Ont.

**Mâchez-en après chaque repas**



Fabrication Canadienne

602



donc tout tracé : le nettoyage, non pas une fois ou deux par année, mais tout le temps. Les règlements municipaux devraient obliger tous les propriétaires d'écuries à tenir le fumier dans des récipients à l'épreuve des mouches et à le faire enlever au moins deux fois par semaine. Les mêmes règlements devraient s'appliquer aux déchets. Il faut mettre à l'amende quiconque a des cours malpropres. On devrait abolir les latrines, quand la chose est possible, et celles qui sont indispensables devraient être vidées deux fois par semaine.

L'entassement des matières de rebut en des dépotoirs dégoûtants et dangereux devraient être prohibés. Si la ville manque d'incinérateur, il faut enterrer les déchets.

Les expériences faites par le département d'Agriculture des Etats-Unis ont démontré que l'on peut tuer les larves des mouches dans le fumier et les déchets en y répandant du borax. Une livre de borax suffit pour traiter 16 pieds cubes ou approximativement 13 boisseaux de fumier. Une plus grande quantité endommagerait les plantes. Il faut répandre cet ingrédient sur le fumier, surtout sur les bords des tas qu'il faut arroser avec au moins quatre gallons d'eau. Un tel traitement tuera de 98 à 99 pour cent des larves contenues dans le fumier. Etant donné que la livre de borax coûte 11 sous, on calcule que cela coûterait 2 sous par cheval et par jour. Ces frais seraient même grandement réduits, en remplaçant le borax par du colemanite calciné, s'il était importé en grande quantité.

Une livre de colemanite suffit pour traiter 11 boisseaux de fumier, dont la propriété larvicide équivaut à celle du borax.

## A Louer.

L'Union Saint-Joseph de St-Hyacinthe a fait l'acquisition de vingt-cinq voûtes de sûreté qu'elle louera, à des prix modérés, aux personnes qui pourraient avoir des papiers précieux, des bijoux de valeur, et des argents à mettre à l'abri des voleurs et de l'incendie. Ceux qui désireront louer qu'importe de ces voûtes pourront s'adresser à M. J. A. Casavant, le secrétaire trésorier de la société, durant les heures de bureau, à la Bâtisse de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe.

## L'anniversaire de Sir Robert Borden

Ottawa, 2 juin  
Sir Robert Borden, premier ministre du Canada, célèbre aujourd'hui le soixante-deuxième anniversaire de sa naissance. Sir Robert est né à Grandpré (Nouvelle-Ecosse) le 26 juin, 1854. Le premier ministre est parti hier soir pour New-York où il passera quelques jours.

## VIOLENTES ATTAQUES DE DYSPEPSIE

Elles Souffraient Avant D'avoir Fait l'essai De "Fruit-a-tives".

ST-JEAN DE MATHA, 27 jan. 1914.  
"C'est 'Fruit-a-tives' qui m'a guérie, après avoir souffert de dyspepsie, pendant très longtemps. Je souffrais tellement que, dans les derniers temps, je n'osais même plus manger, tant je craignais d'en mourir. Il y a cinq ans, je recevais quelques échantillons de 'Fruit-a-tives', et après en avoir pris je me suis sentie soulagée. J'en ai fait venir trois boîtes, et mon état s'est amélioré continuellement jusqu'à ce qu'enfin je suis devenue très bien.

M<sup>me</sup>. CHARBONNEAU.  
50c. la boîte, 6 pour \$2.50, grandeur d'essai 25c. Chez les pharmaciens, ou à Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

## Avis Important

1.—L'abonnement à "La Tribune" est payable d'avance et nous prions nos lecteurs à satisfaire fidèlement à cette obligation.

2.—Tout chèque à l'ordre de "La Tribune" ou de son directeur doit être payable au pair à Montréal. S'il ne l'est pas, le signataire doit ajouter, au montant qu'il veut payer, 15 cts pour les frais de perception du dit chèque.

3.—Tout lecteur qui désire cesser de recevoir "La Tribune" doit au préalable payer tout ce qu'il doit à notre administration et nous aviser LUI-MEME de son désir. Autrement, s'il compte sur son maître de poste pour nous donner telle avis il doit s'attendre à des désagréments, car, souvent, le maître de poste oublie ou néglige de le faire et de là naissent des différends dont nous voudrions éviter les conséquences à nos lecteurs.

LA DIRECTION



Propre à employer. vendu par tous pharmaciens, épiciers et marchands généraux.

## ENSEIGNEMENT DU CHANT PAR M. ARTHUR PLAMONDON

Maintenant à St-Hyacinthe. Les Mercredis et Samedis après-midi

Cours et Leçons Particuliers Tarifs identiques à ceux de l'Ecole Plamondon, de Montréal. Essai absolument gratuit de la voix

Pour faire rendez-vous ou pour tous autres enseignements, prière de s'adresser au Cercle Philharmonique, rue Mondor, Tel. 265.

## Manière de Décalogue

1. Si tu ne sais pas répondre aux objections courantes et exposer les vérités essentielles de la foi, ne compte pas faire le bien.
2. Si tu ne sais pas le premier mot des grands problèmes sociaux qui agitent les contemporains, tu perds ton temps.
3. Si tu ne connais pas très bien les fondements du catholicisme, tu auras beau publier la vérité, le premier menteur venu te confondra.
4. Mieux vaut une volonté éclairée et ferme que mille intelligences peu équilibrées, encore que très instruites.
5. Mieux vaut un principe bien compris que mille idées chaotiques et confuses.
6. Mieux vaut commencer à temps que n'être pressé pour finir.
7. Mieux vaut aller au pas vers le certain qu'au galop vers l'incertain.
8. Mieux vaut penser à demain que de s'attarder inutilement au passé.
9. On apprend beaucoup en

réfléchissant. On n'apprend pas moins en agissant.

10. Les maux extérieurs sont peu de chose pour peu qu'on prenne ses précautions, et surtout qu'on se corrige de ses défauts intérieurs.

GABRIEL PALAU, S. J. "Le Catholique d'Action"

## Extermination des mouches Domestiques

Attaquons ces Semeuses de Maladies en leurs Lieux de Propagation—Maintenons la Propreté dans nos Villes

La mouche domestique est la plus sale des vermines. Elle se complait dans les lieux les plus malpropres et vient ensuite apporter la corruption sur nos aliments. Elle propage les germes de la fièvre typhoïde, de la diarrhée infantile, des maladies intestinales, et probablement de la tuberculose. Donc cette bête est non seulement dégoûtante mais extrêmement dangereuse.

Il y a plusieurs moyens ordinaires de se protéger contre les mouches : les portes et les ventilateurs en toile métallique, les papiers à mouches, les pièges et le poison. Mais ces mesures défensives ne suffisent pas. Il faut porter la guerre chez l'ennemi, il faut l'exterminer.

Pour faire la guerre à la mouche adulte, il faut lui livrer une bataille incessante, qui ne peut jamais être décisive en faveur de l'homme. Ces animaux sont tellement nombreux qu'il est impossible de les exterminer tous en une seule saison. Quelques survivants suffisent à propager un nombre égal la saison suivante.

Le seul moyen de les exterminer c'est de les attaquer à l'état larvaire. Les mouches déposent leurs œufs dans le fumier et les déchets. Dix jours après, ces larves sortent des lieux d'incubation sous forme d'insectes ailés, complètement pourvus pour la diffusion des germes de maladies. Une ville avec cours et écuries propres serait une place sans mouches, car elle aurait aboli les lieux de leur propagation.

Le plan de campagne contre ces insectes sales et dangereux

## Ne Vous Inquiétez Pas

au sujet de vos troubles digestifs, maux de tête, fatigue ou constipation. Cette dépression qui engendre l'inquiétude est probablement due à des désordres du foie. Guérissez immédiatement vos dérangements d'estomac en prenant les

## BEECHAM'S PILLS

Elles aident à la digestion, régularisent la bile, stimulent doucement le foie, purifient le sang et débarrassent les intestins de toutes matières inutiles. Inoffensives, sûres et rapides. Agissant en même temps comme laxatif doux et tonique, les Pilules Beecham aident à faire du

## Mal le Bien

Elles atteignent les plus grandes ventes du monde. Vendues partout à 25 cents la boîte. 15

### LES CAISSES POPULAIRES

(Suite de la page 2.)

ooo a profité à des gagne-petits, capitalistes; oh! de très humbles capitalistes puisque le montant possède par la majorité d'entre eux ne dépasse pas cinquante piastres, et que ceux qui possèdent plus de cent piastres comptent parmi les riches.

N'importe, ceux là ont profité ou profitent encore des \$98,000 de prêts consentis par la Caisse depuis sa fondation.

Les exemples ne se comptent plus des véritables miracles économiques opérés dans ce milieu tirés de la gêne, à qui il a permis de franchir des pas difficiles. Il a aussi contribué à former des à de modestes travailleurs qu'il a restreint. Telle famille qui était écrasée de dettes au point de ne plus avoir de crédit nulle part et de ne plus connaître en fait de visites que celles des huissiers, a pu, dans un temps relativement court, désintéresser ses créanciers, puis, tout en vivant déjà mieux, commencer à faire des économies dont le montant s'arrondit de plus en plus rapidement et fait littéralement bouler de neige.

Avec ces économies le bonheur est entré dans la maison, les soucis sont disparus, la considération des fournisseurs est revenue, et la famille, jadis misérable et en route vers l'abîme, a repris souci de sa dignité.

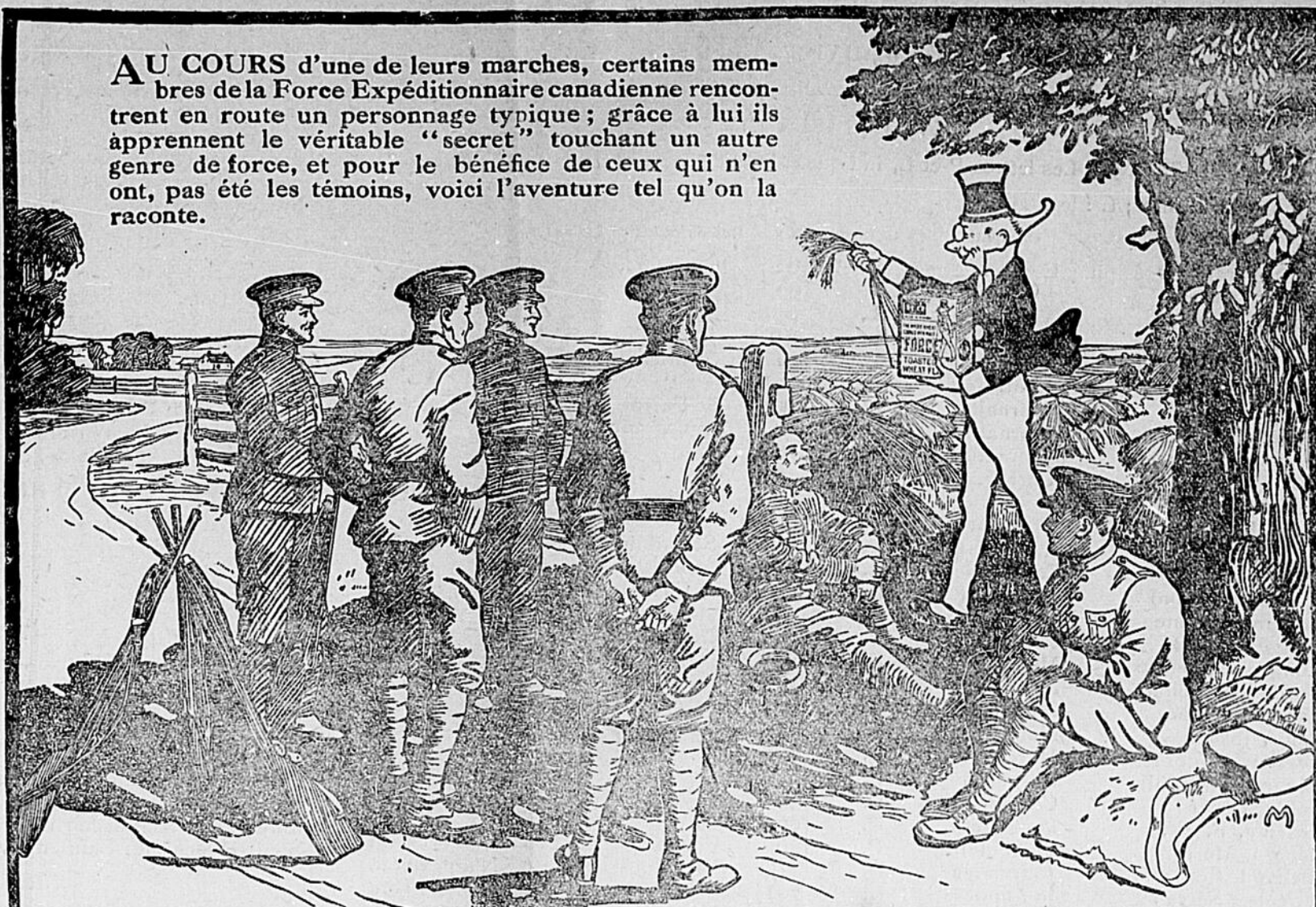
Chose étonnante la plupart de ceux qui se sont ainsi débarrassés de l'étreinte de dettes en sont si heureux que, plutôt que de tirer sur leurs économies lorsqu'ils ont quelques dépenses à faire pour les provisions d'automne ou autrement, ils préfèrent emprunter de la Caisse en y laissant leur capital comme garantie. Et leur calcul est plus sage qu'il n'en est l'air puisque, dans la très grande majorité des cas, ceux-là réussissent à vivre plus confortablement qu'auparavant, à rembourser très fidèlement la Caisse de ses avances, tout en lui payant les intérêts requis, et à augmenter en même temps leurs économies.

C'est ainsi que durant la période dont nous parlons les membres de la Caisse Populaire de Québec-Est ont accumulé \$26,000 de capital social et \$65,000 d'économies.

Multiplions ces chiffres par cent, puisque les Caisses dépassent déjà ce nombre, et nous arrivons au chiffre énorme de \$2,600,000 de capital payé et de \$6,500,000 d'épargne, soit plus de \$9,000,000 arrachées aux scapes, aux salles de pool, aux inutilités de toutes sortes et versées au trésor national dans la seule courte période de cinq ans.

Décidément les caisses populaires ont du bon.

L'Action Catholique.



AU COURS d'une de leurs marches, certains membres de la Force Expéditionnaire canadienne rencontrent en route un personnage typique; grâce à lui ils apprennent le véritable "secret" touchant un autre genre de force, et pour le bénéfice de ceux qui n'en ont, pas été les témoins, voici l'aventure tel qu'on la raconte.

**SUNNY JIM** dit: "Sur la route, la marche la plus sarduen'est qu'un jeu pour nos soldats canadiens, gais lurons dont la rude charpente osseuse a été formée par le merveilleux blé doré du Canada--le grain le plus nourrissant de l'univers. Maintenant, si vous allez un peu plus loin et si vous faites usage de

# "FORCE"

vous avez le blé entier, le meilleur que produise le Canada, et vous l'avez cuit avec du malt d'orge, ce qui le rend agréable au goût et facile à digérer."

Mères--le succès dans la marche journalière de chaque membre de la famille dépend en grande partie du choix de la nourriture familiale. Dépensez de la "FORCE" en abondance--à commencer au déjeuner de demain matin. La "FORCE" renferme une valeur nutritive délicate dont la puissance est impossible à mesurer.

Une fois cuit, chaque grain de blé se fait rouler mince, rôti et grillé prêt à manger. Sans compter que si l'on y ajoute, disons, des fruits et de la crème, son goût croustillant, fleurant la noisette, prend une saveur succulente à l'extrême.

Bon marché au prix de 15c.

Préparée par La Compagnie H-O, Hamilton, et en vente partout par les bons épiciers.



### COMMENT LES PERSONNES GRASSES PEUVENT DEVENIR MAIGRES

Par Elizabeth Thomas.

Engraissez-vous trop rapidement ou peut-être avez vous engraisé pendant quelques années. Dans l'un ou l'autre cas la cause est la même, le manque de force oxygénique du sang. Ces troubles se trouvent chez les adultes des deux sexes et de tout âge, mais il peuvent être guéris facilement sans aucune de ces privations nécessaires, comme se l'imaginent la plupart des gens, pour réduire leur poids.

Allez simplement chez votre pharmacien et procurez-vous des capsules d'Huile d'Orilène. Prenez en une après chaque repas et une au coucher. Pesez vous afin de savoir exactement comment vous pouvez diminuer votre poids. Des résultats étonnants ont été obtenus par cette recette peu coûteuse, assurez-vous d'avoir la vraie Huile d'Orilène en capsules.

Elle est vendue seulement en paquets cachetés chez tous les pharmaciens, où une grande boîte vous sera envoyée par la maille sur réception de \$1.00 en bon de poste ou mandat d'argent.

Adressez à D. J. Little Drug Co. Casier 1240 Montréal, Can.

Rougir de soi-même est un moyen de justifier le dédain des autres.

### La famille de Connaught quittera le Canada l'automne prochain.

On ne connaît rien encore d'officiel quant au successeur du duc, mais on mentionne le nom de lord Curzon.

Ottawa, 24 —

Le Canada aura un nouveau gouverneur-général cet automne si les plans actuels sont mis à exécution. On apprend que le duc de Connaught se démettrait de ses fonctions de gouverneur-général du Canada en automne et qu'un autre membre de l'aristocratie viendrait au Canada pour lui succéder. Le bruit court que lord Curzon de Keddestone, ancien vice-roi des Indes, serait son successeur.

Ottawa, 24 — A Rideau Hall, hier soir, le lieutenant-colonel Stanton, secrétaire militaire de Son A tesse le duc de Connaught a donné confirmation de la dépar-

che annonçant le prochain départ du duc de Connaught du Canada. On n'a reçu cependant aucune nouvelle quant à son successeur.

Son Altesse le duc de Connaught va partir, ces jours-ci, pour un voyage d'inspection militaire dans les Provinces Maritimes et d'Ontario. Il est possible qu'il adresse un important message au peuple du Canada avant son départ.

### Suivez L'Exemple de M. Gard

M. Anson A. Gard, le littérateur, d'Ottawa, si universellement connu et que l'on surnomme le "Yankee" errant, mentionne ce qui suit dans un témoignage, non sollicité, en faveur des Tablettes ZUTOO:—"Les Tablettes ZUTOO ont le pouvoir de faire disparaître si entièrement mes maux de tête que, réellement, je n'y porte plus aucune attention". Si donc vous suivez l'exemple de M. Gard, en prenant les

Tablettes Zutoo vous n'avez plus besoin de souffrir du mal de tête.

### Bibliographie

Nous accusons réception d'un exemplaire du "Manuel Pratique" des Ingénieurs, mécaniciens, chauffeurs, machinistes, etc., par M. J. A. Bourbonnière, Montréal.

Ce manuel est très pratique et indispensable à tous ceux qui s'intéressent à la mécanique, ses instructions sous forme de questions et réponses le rend très facile à retenir. Il y a de tout c'est une source d'informations d'une nécessité de tous les jours. En vente à St-Hyacinthe chez St-Jean & Frère.

Vient de paraître, Un nouveau roman canadien intitulé "La Terre" dû à la plume de M. Ernest Choquette de la Société Royale du Canada.

M. Choquette est l'auteur de plusieurs livres tels que Les Ribaud, Claude Paysan et Carabinières. Nul doute que "La Terre" recevra du public l'accueil que mérite toute œuvre éminemment canadienne. Merci à l'auteur pour l'envoi d'un exemplaire.

Relevé du Cahier de Votation lors du Règlement de Prohibition  
le 24 Janvier 1916

XVIII (S U I T E)

ABREVIATIONS : Les lettres P et L, indiquent le sens électoral de chaque électeur.

P : propriétaire ; L : locataire.

| NOMS                    | Occupation  | S. Elec. | No      | Rue ou cadastre | Scrutin         |
|-------------------------|-------------|----------|---------|-----------------|-----------------|
| Marc-Aurèle, Onésiph.   | Cordonnier  | L.       | 92      | Concorde,       | Oui             |
| Messier, Joseph         | Journalier  | L.       | 90      | "               | Oui             |
| Morel, Raoul            | Voyageur    | L.       | 60a     | "               | Absent          |
| Ménard, Eugène          | Commerça.   | L.       | 6 1/2   | "               | Absent          |
| Mongeau, Saul           | Cordonnier  | P.       | 1       | St-Michel       | Oui             |
| Martin, Alfred          | Contre-maî. | L.       | 40 1/2  | "               | Absent          |
| Moquin, Z.              | Journalier  | L.       | 41      | St-Pascal       | Non             |
| Monette, Domina         | Journalier  | L.       | 11      | St-Casimir      | Non             |
| Moquin, François        | Journalier  | L.       | 16      | "               | Absent          |
| Malo, Trefflé           | Corroyeur   | P.       | 5       | Ste-Marguerite  | Non             |
| Messier, Louis          | Journalier  | L.       | 30 1/2  | "               | Oui             |
| Malo, Henri             | Mouleur     | L.       | 28      | "               | Non             |
| Mongeau, Adélar         | Cordonnier  | P.       | 412     | St-Antoine      | Oui             |
| Mallet, Louis           | Cordonnier  | L.       | 104     | Concorde        | Non             |
| Morissette, Aimé        | Menuisier   | L.       | 54      | St-Casimir      | Non             |
| Marsan, Eugène          | Corroyeur   | L.       | 19      | St-Antoine      | Non             |
| Mongeau, J. B.          | Cordonnier  | P.       | 9       | Cascades        | Non             |
| Mongeau, Honoré         | Menuisier   | P.       | 16      | "               | Non             |
| Morissette, Louis       | Menuisier   | P.       | 32      | "               | Oui             |
| Maranda, Aimé           | Menuisier   | L.       | 36      | "               | Oui             |
| Major, Joseph           | Menuisier   | L.       | 44      | "               | Oui             |
| Messier, Honoré         | Marchand    | P.       | 46      | "               | Non             |
| Ménard, Théophile       | Forgeron    | P.       | 405     | "               | Oui             |
| Maillé, Oscar           | Charretier  | L.       | 33      | St-Antoine      | Non             |
| Moseley, F. W.          | Manufactu.  | P.       | 106     | Girouard        | Oui             |
| Ménard, Méric           | Embouteil.  | P.       | 146     | Concorde        | Non             |
| Michaud, Louis          | Journalier  | L.       | 41      | William         | N'a pas voté    |
| Marcotte, Salvas        | Journalier  | L.       | 79 1/2  | St Pascal       | N'a pas voté    |
| Morin, Victor           | Notaire     | P.       | 663     | Mailhot         | N'a pas voté    |
| Morin, Révd Hector      | Prêtre      | L.       | 81      | St Pascal       | Oui             |
| Mathieu, Albert         | Bourreur    | L.       | 93      | "               | Non             |
| Mahen, Origène          | Cordonnier  | L.       | 5       | Mondor          | Non             |
| Monté, Octave           | Con.-maître | P.       | 54      | St Louis        | Non             |
| Moreau, Wilfrid         | Cordonnier  | L.       | 79      | "               | Non             |
| Monté, Octave, fils     | Patissier   | L.       | 61      | "               | Non             |
| McDuff, Emery           | Journalier  | P.       | 54      | Ste Marguerite  | Non             |
| Millette, Ubald         | Journalier  | L.       | 72      | St Antoine      | Oui             |
| Montmarquette, Pierre   | Corroyeur   | P.       | 78      | "               | Non             |
| Mathieu, Octave         | Bourgeois   | L.       | 86      | St Marguerite   | N'a pas voté    |
| Mothot, William         | Journalier  | L.       | 123     | Concorde        | Sujet américain |
| Morin, Charles          | Barbier     | L.       | 67      | St Antoine      | Non             |
| Massé, Euclide          | Pâtissier   | L.       | 81      | "               | N'a pas voté    |
| Maurice, Georges        | Journalier  | L.       | 112 1/2 | Cascades        | Non             |
| Marcoux, J.-Adélar      | Marchand    | P.       | 134     | "               | Non             |
| McIntyre, Alfred        | Bourgeois   | P.       | 462     | "               | Non             |
| Madore, Ludger          | Gérant      | P.       | 139     | Girouard        | Non             |
| Messier, Omer           | Tailleur    | L.       | 5       | St François     | Non             |
| Morin J.-O.             | Agent       | P.       | 27      | "               | N'a pas voté    |
| Marchesseault, Hormidas | G. Connét.  | L.       | 4       | "               | N'a pas voté    |
| McMoran, Hugh           | Teinturier  | L.       | 35 1/4  | St Simon        | Non             |
| Monette, Hector         | Cordonnier  | L.       | 5       | "               | Non             |
| Mailhot, Magloire       | Journalier  | P.       | 12      | "               | Non             |
| Mailhot, Siméon         | Commerça.   | P.       | 48      | "               | N'a pas voté    |
| McClure, Georges        | Mécanicien  | P.       | 23      | Mondor          | Non             |
| Mathieu, Joseph, père   | Buandier    | P.       | 130     | St Antoine      | Non             |
| Monette, Théodule       | Agent       | P.       | 123     | St Simon        | Non             |
| Migneron Théophile      | Forgeron    | L.       | 45      | St Anne         | Non             |
| Morin, J. A. R.         | Bijoutier   | L.       | 82      | St Simon        | Non             |
| Marsan, J. C.           | Hôtelier    | L.       | 163     | Cascades        | Non             |
| Morin, Eusébe           | Bourgeois   | P.       | 341     | St Simon        | Absent          |
| Morin Joseph            | Emp. Civil  | P.       | 492     | Girouard        | Absent          |
| Majeur, Hypolite        | Cordonnier  | L.       | 171     | Cascades        | Non             |
| Malo, Antoine           | Barbier     | L.       | 7       | Laframboise     | Oui             |
| Morrier, Louis          | Bourgeois   | P.       | 23      | Dessalles       | N'a pas voté    |
| Marcoux, Stanislas      | Ingénieur   | L.       | 14      | "               | Non             |
| Morin, C. A.            | Manufactu.  | L.       | 1       | Du Palais       | Non             |
| Morin, L. P.            | Manufactu.  | P.       | 1       | "               | Oui             |
| Marin, Emile            | Juge        | P.       | 694     | Laframboise     | N'a pas voté    |
| Mann Albert             | Journalier  | L.       | 14      | Bourdages       | Non             |
| Meunier, Joseph         | Journalier  | L.       | 22      | St Dominique    | N'a pas voté    |
| Marcotte, Georges       | Journalier  | L.       | 2       | "               | N'a pas voté    |
| Moseley, Charles        | Journalier  | L.       | 2       | "               | Non             |
| Many, Louis             | Cordonnier  | L.       | 39      | St Hyacinthe    | Non             |
| Marcotte, Hilaire       | Bourgeois   | L.       | 36      | "               | Décédé          |
| Morin, Valmore          | Journalier  | L.       | 30      | Ste Anne        | N'a pas voté    |
| Marcorelle, Emile       | Commerça.   | P.       | 12      | "               | Oui             |

(A S U I V R E)

DISTRIBUTION DES PRIX

Suite de la 1ère page.

l'éon Délorne, Saint-Hyacinthe, Elisée Larochelle, Berlin, N.-H.

PRIX DE \$5.00

donné par l'abbé Edouard Blanchard, curé de Malone, N. Y., pour le travail constant et la bonne conduite dans la classe de méthode (1ère division), décerné à Georges Baché, Nashua, N.-H.

DEUX PRIX DE \$5.00

donnés par l'abbé Pierre Cardin, curé d'Acton Vale, pour récompenser le travail constant et la bonne conduite dans la classe de méthode (2e et 3e division), décernés à Georges Désilets, Manchester, N.-H., Lionel Gaucher, St-Damase, P. Q.

PRIX DE \$10.00

donné par M. l'abbé Joseph Allard, curé à St-Joseph de Worcester Mass., pour la composition française dans la classe de rhétorique, décerné à Ephrem Halde, St-Hilaire, Joseph Proulx, St-Ours, P. Q.

PRIX DE \$10.00

donné par M. l'abbé Avila Dalpé, curé à Fitchburg, Mass., pour l'étude de la philosophie, (1ère année), décerné à Antonio Petit, Sainte-Rosalie, P. Q.

PRIX DE \$5.00

donné par M. l'abbé Adélar Fontaine, Principal de l'Ecole Normale de St-Hyacinthe, pour récompenser le meilleur travail littéraire sur le sujet suivant : "Quelle est la plus belle page de notre histoire ?", décerné à Camille L'Heureux, St-Jude, P. Q.

PRIX DE \$10.00

donné par M. l'abbé François X. Leclair, curé au Sacré-Cœur de Jésus, de Manchester, N. H., pour l'application à l'étude de l'histoire dans la classe de rhétorique, décerné à Napoléon Délorne, Saint-Hyacinthe, Emilien Ravenelle, St-Pie de Bagot, P. Q.

PRIX DE \$10.00

donné par M. l'abbé Gédéon Fontaine, curé à Greendale, Mass., pour l'application aux leçons de chaque jour et la bonne conduite dans la classe de versification, décerné à Armand Papillon, Saint-Hyacinthe, Alphonse Meunier, St-Denis, P. Q.

PRIX DE \$10.00

donné par M. l'abbé Oscar Bélanger, vicaire à Casselman, Ont., pour un concours de composition française sur la question ontarienne", dans la classe de belles-lettres (1ère division), décerné à Albert Neveu, St-Césaire, P. Q.

PRIX DE \$10.00 donné par MM. les élèves du cours 1892-1900, pour un concours de composition française sur le même sujet, dans la classe des belles lettres (2e division), décerné à Harry Bernard, St-Hyacinthe, P. Q.

MEDAILLE DE BRONZE

offerte, par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, pour un concours de dissertation historique, dans la classe de rhétorique, sur : "Le miracle acadien", décernée à Jacques Papineau, Montréal, P. Q.

PRIX DE \$10.00

donné par le docteur Eugène Turcot, médecin du Séminaire, pour l'étude des mathématiques, en 1ère année de philosophie, décerné à Henri Veronneau, Belœil, P. Q.

PRIX DE \$5.00

donné par M. Real-Panet Raymond, étudiant à Montréal, pour travaux académiques, décerné à Lorenzo Paul-Hus, Montréal, P. Q.

PRIX DE \$5.00

donné par M. Emile Solis, libraire de St-Hyacinthe, comme prix de chant grégorien décerné à Joseph Mathieu, Sorel, P. Q.

PRIX D'HONNEUR (beau volume)

donné par M. Euclide Richer & Fils, libraires de St-Hyacinthe, en récompense des meilleurs examens de l'année, décerné à Esdras Loiselle, St-Mathias, P. Q.

PRIX DE \$5.00

donné par M. Téléphore Urbain, professeur de musique au Séminaire, pour l'application à l'étude du piano, décerné à Claude Choquette St-Hilaire, P. Q.

PRIX DE \$5.00

donné par M. Hormidas Langevin, manufacturier de St-Hyacinthe, pour l'application à l'étude des mathématiques, dans la classe de rhétorique, décerné à Napoléon Délorne, St-Hyacinthe, P. Q.

POUR TRAVAUX ACADEMIQUES

prix donnés par le Séminaire et décernés à Léo Lanoue, St-Jean, Eucher Martel, Saint-Pie, Albert Beaudry, Holyoke, Claude Choquette, St-Hilaire, P. Q.

AUTOUR D'UNE LICENCE

(Suite de la 1ère page.)

courant. Témoignages et plaidoyers furent entendus.

Il fallut les quatre heures de la journée. A retenu ces paroles du juge Monet, au cours de l'interrogatoire "L'esprit de la loi est que l'on en vienne à faire disparaître de partout tous les débits de liqueurs enivrantes ; et les amendements faits à la Loi en ces dernières années sont pour faciliter la chose."

Le jugement a été rendu aujourd'hui même, 16 juin. Aucune signature n'a été retranchée de la requête en opposition et l'injonction a été déclarée perpétuelle, à toutes fins que de droit, avec dépens contre l'aubergiste Dussault, et contre le conseil pour les frais encourus par sa déclaration par laquelle il s'en rapportait à justice.

L'AFFAIRE GERVAIS

Suite de la page 4.

tre cité, représentait M. Gervais comme Conseil, avec MM. Lusier, Flynn et Gendron.

Par la première de ses motions, M. Laflamme a demandé que la mise en accusation soit cassée, parce que l'offense reprochée, à face de la dite mise en accusation ayant été commise à Montréal, la Cour Criminelle siégeant à St-Hyacinthe n'avait pas juridiction pour prendre connaissance du cas et pour adjuer sur icelui.

La démonstration de M. Laflamme a été très intéressante et a créé une forte impression, en dépit de la prétention contraire du substitut du Procureur-Général.

La seconde motion, subsidiaire à la première, concluait également à la cassation de la mise en accusation, à raison de vices de forme dans la procédure du dossier devant le Magistrat, et de la mise en accusation elle-même, mais surtout parce que la National Box & Paper Company et l'idée d'avantages à obtenir du Conseil de Ville de St-Hyacinthe n'étaient que choses fictives n'ayant jamais existé réellement et ne devant pas exister, n'ayant été imaginées et inventées que pour les besoins de faire une cause criminelle sur le dos de l'échevin Gervais, ce qui empêchait qu'il pût se trouver commission de l'offense de l'article 161, sous-paragraphe D du Code Criminel.

M. Laflamme, en développant ce dernier moyen, a fait voir

d'une manière saisissante le fait qu'il faut l'accord et le consentement de deux volontés, l'une faisant une offre et l'autre l'acceptant, pour que l'article 161 sous-paragraphe D puisse s'appliquer à un cas, ou encore qu'il est nécessaire qu'il y ait un acheteur et un vendeur pour que l'offense y prévue puisse exister.

Or, de l'aveu des représentants de l'agence Burns, témoins à l'enquête préliminaire, la National Box & Paper Company n'a toujours été qu'un mythe et sa demande de subsides et d'exemption de taxes n'a jamais eu d'existence réelle et vraie.

M. Laflamme a appuyé son argumentation d'une très savante étude de la loi et de la jurisprudence.

Le substitut du Procureur-Général a fait de son mieux pour répondre à la démonstration du Conseil de l'accusé Gervais.

L'Honorable Juge Martineau a paru grandement intéressé par les plaidoiries.

Une déclaration de M. Laflamme qui a fait sensation, c'est que M. l'échevin Gervais était prêt à aller jusqu'au bout dans la cause, et que, pour son compte, il aimerait à ce qu'il en soit ainsi afin d'avoir l'occasion de stigmatiser comme elles le méritent les méthodes de ceux qui ont été mêlés à la préparation du guet-apens qui a donné naissance à la dite cause.